

Alternatives Economiques Etudes et Communication

Note de synthèse

Philippe Frémeaux

Janvier 2013



**Les économistes interrogent
l'Économie sociale et solidaire**
Enquête réalisée pour le Labo-ESS
et l'Institut CDC pour la recherche

Sommaire

Alternatives Economiques Etudes et Communication	1
Remerciements	3
1. Un champ relativement bien défini par les économistes interrogés	5
2. Une connaissance néanmoins inégale et souvent parcellaire	7
3. Une contribution à la bonne marche et à la dynamique de notre société qui fait débat.....	9
4. Une fonction de réparation sociale qui ne s’oppose pas nécessairement à son rôle de transformation sociale.	12
5. Comment expliquer l’inintérêt relatif des économistes pour l’économie sociale et solidaire ? ..	15
Annexes	19
Guide d’entretien direct de l’enquête « Les économistes interpellent l’économie sociale et solidaire»	19
Questionnaire envoyé par Courrier électronique : les économistes et l’Economie sociale et solidaire	21

Remerciements

Cette enquête a pour objectif d'évaluer la connaissance de l'économie sociale et solidaire d'un ensemble d'économistes reconnus dans le champ académique et actifs dans le débat social.

Quatorze entretiens directs ont été réalisés avec les économistes suivants :

- Philippe Askenazy, directeur de recherche au CNRS, professeur à PSE ;
- Jérôme Blanc, maître de conférences en sciences économiques à l'Université Lyon II ;
- Anton Brender, professeur associé à l'Université Paris Dauphine, économiste à Dexia-AM ;
- Christian Chavagneux, rédacteur en chef de la revue L'Economie Politique ;
- Daniel Cohen, professeur à l'ENS, vice-président de PSE ;
- Jezabel Couppey-Soubeyran, maître de conférences à l'Université Paris I ;
- Jean Gadrey, professeur émérite à l'Université de Lille I ;
- Gaël Giraud, chargé de recherches au CNRS, chercheur à PSE ;
- Pierre-Yves Gomez, Professeur en management stratégique, Directeur de l'Institut Français de Gouvernement des Entreprises/EM Lyon ;
- Florence Jany-Catrice, professeure à l'Université Lille I ;
- Pierre-Alain Muet, économiste, député du Rhône, vice-président de la Commission des Finances ;
- André Orléan, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS, président de l'Association française d'économie politique (AFEP) ;
- Dominique Plihon, professeur à l'Université de Paris XIII. Président du conseil scientifique d'Attac ;
- Jean-Michel Servet, professeur d'études du développement à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) à Genève.
- D'autres universitaires ont été interrogés par le biais d'un questionnaire administré par voie électronique. Dix d'entre eux ont bien voulu nous retourner un questionnaire renseigné :
 - François Fourquet, professeur émérite à l'Université de Paris VIII ;
 - Roger Guesnerie, professeur au Collège de France ;
 - Michel Henochsberg, professeur à l'Université Paris X ;
 - Jean-Louis Laville, économiste et sociologue, professeur au CNAM ;
 - Arnaud Lechevalier, maître de conférences à l'Université de Paris 1, professeur à l'Université européenne de la Viadrina (Frankfort sur l'Oder) ;
 - Philippe Moati, professeur à l'Université de Paris VII ;
 - Anne-Sophie Novel, économiste ;
 - Hélène Périvier, économiste sénior au département des études de l'OFCE ;
 - Gilles Raveaud, maître de conférences à l'Université Paris I ;
 - Blanche Segrestin, professeur à Mines-Paris-Tech.

Certains, parmi ces universitaires et chercheurs travaillent ou ont travaillé sur l'économie sociale et solidaire. D'autres, majoritaires au sein de notre échantillon, non. Ces derniers ont néanmoins accepté de se prêter à un exercice inhabituel pour des universitaires et chercheurs : répondre de manière spontanée, sans préparation préalable, à des questions concernant un domaine qui n'est pas celui dont ils sont spécialistes. Qu'ils soient ici remerciés d'avoir accepté de jouer le jeu et d'avoir ainsi rendu possible la réalisation de cette enquête.

Philippe Frémeaux

1. Un champ relativement bien défini par les économistes interrogés

L'économie sociale et solidaire rassemble des organisations définies par leur statut (associations, mutuelles, coopératives, fondations) et des organisations à forte utilité sociale (ex : insertion par l'activité économique de personnes en difficulté). Ces organisations ont en commun d'avoir une gestion non-lucrative et une gouvernance qui se veut démocratique.

Sur ces bases, les économistes interrogés ont en grande majorité proposé des définitions satisfaisantes de l'économie sociale et solidaire (ESS). La diversité des réponses apportées reflète en effet étroitement les débats internes au monde de l'ESS sur sa propre définition. La majorité d'entre eux définit l'ESS comme un ensemble d'organisations qui ont en commun d'avoir des statuts qui les distinguent des sociétés de capitaux. Pierre-Yves Gomez considère qu'on y range « *toutes les formes d'organisation qui ne relèvent pas de la société de capitaux depuis l'association jusqu'à la mutuelle* » même si au-delà de cette définition « *ses contours sont assez vagues* ». Christian Chavagneux explique que ses organisations « *ont en commun de développer des activités productives ou des services sans avoir pour priorité de distribuer des dividendes et qui réinvestissent leurs résultats pour assurer la pérennité et le développement de leur structure* ».

Le lien entre statut et objet social est souligné par certains. Blanche Segrestin explique ainsi que l'économie sociale et solidaire renvoie à un ensemble d'organisations qui « *visent dans le champ économique à traiter des enjeux sociaux et environnementaux ou à avoir des modes de fonctionnement solidaires ou égalitaires* ». De même, Jézabel Couppey-Soubeyran décrit un secteur dont les objectifs « *seraient beaucoup moins orientés vers la maximisation du profit et beaucoup plus orientés vers la satisfaction des besoins* ». Son de cloche voisin chez Florence Jany-Catrice pour qui l'ESS rassemble d'abord « *des organisations qui réfléchissent à leur finalité, et qui le font dans un cadre à lucrativité limitée, ou sans lucrativité* ». Enfin, Jean-Michel Servet considère que « *l'économie solidaire se caractérise par le fait qu'on n'achète pas tel ou tel type de produit, on n'emploie pas les gens de telle ou telle façon, on ne finance pas telle ou telle chose sans se poser un certain nombre de questions, et, sans se les poser de manière collective* ». Dominique Plihon, pour sa part, veut y voir « *un secteur (...) qui cherche à appliquer, défendre, des valeurs de solidarité et de partage et aussi une autre vision du développement et de la croissance* ». Même des économistes qui reconnaissent leur faible connaissance du secteur, comme Hélène Périvier, ont en fait une vision très juste de la promesse portée par l'ESS : « *Elle fonctionne sur des réseaux, des associations de producteurs ou/et de consommateurs qui recherchent dans l'échange autre chose que le simple achat/vente d'un bien ou d'un service produit. Ces acteurs soucieux des externalités issues de la production/consommation de ces biens et services. Ils ont des exigences par exemple, en termes de respect de l'environnement, d'équilibres des productions locales, de*



processus de fabrications respectueux des conditions de vie des personnes qui travaillent pour produire ces biens et services ».

Mais l'ESS peut également se définir en quelque sorte en creux, comme un secteur qui vient en complément du privé capitaliste et de l'économie publique. Daniel Cohen la voit comme « *un secteur qui se développe entre ce qu'on appelle classiquement le marchand et le non-marchand, (...), en sachant que cela mord sur les deux* ». Idem pour Pierre-Alain Muet qui voit dans l'ESS « *à la fois l'économie coopérative (en incluant les mutuelles) et une économie qui échappe partiellement au marché* ». François Fourquet rappelle qu'en son temps, « *Jacques Delors proposa de la nommer « tiers secteur »* ».

La référence à d'autres manières de faire fonctionner l'économie, d'organiser les échanges est également mentionnée par certains. André Orléan fait ainsi d'emblée allusion aux systèmes d'échanges locaux (Sel) et aux monnaies complémentaires.

Sans s'opposer aux définitions par le statut et l'objet social, quelques économistes insistent sur les modes de gouvernance spécifiques revendiqués par l'ESS. Pour Gaël Giraud, l'enjeu est bien de « *modifier le statut juridique des entreprises de manière à tenir compte de la responsabilité sociale* ». Jérôme Blanc, au-delà des définitions statutaire à l'européenne, explique ainsi qu'on peut « *partir d'une vision davantage liée aux objectifs, au mode de gouvernance, où l'on trouvera de la démocratie économique et certaines formes de solidarité* ». Roger Guesnerie voit dans l'ESS « *l'avatar présent de ce que l'on appelait dans les années 1970 l'auto-gestion* ». Réponse voisine d'Arnaud Lechevalier qui privilégie « *le recours à des principes démocratiques de gouvernance et de gestion des entreprises et notamment de partage des bénéfices* » ou encore de Philippe Moati qui voit dans l'ESS « *des entreprises qui poursuivent des objectifs et adoptent des modes de fonctionnement ouverts sur tout ou partie des parties prenantes* ».

Une jolie synthèse nous est enfin proposée par Michel Henochsberg pour qui « *l'ESS représente une tentative de participer au fonctionnement économique global sans en épouser les pratiques, l'esprit et les buts* ».

Certains s'interrogent cependant d'emblée sur les limites de la promesse portée par l'ESS. Philippe Askenazy explique ainsi que « *si l'on voulait avoir un vrai objet économique identifié, il faudrait additionner l'objet social et solidaire et, en même temps, être au clair sur des structures institutionnelles le sous-tendant, être au clair sur un format en termes de démocratie interne de ces structures, en termes de mode d'utilisation durable des profits et du capital* ». Une interpellation que l'ESS gagnerait à entendre !

Au final, seule une minorité des économistes sollicités par nos soins ont avoué leur incapacité à répondre précisément à nos questions. Citons ici Thomas Piketty, professeur à PSE, Agnès Benassy-Quéré, la nouvelle présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique, et Jean Pisani-Ferry, le directeur du centre Bruegel qui nous a cependant fait parvenir un message court mais circonstancié.



2. Une connaissance néanmoins inégale et souvent parcellaire

Invités à citer des noms d'organisations qui leur semblent incarner l'ESS telle qu'ils l'ont défini, les économistes interrogés ont proposé des réponses toujours situées dans les domaines que l'ESS rassemble. En revanche, si l'on se réfère à la diversité des activités revendiquées par l'ESS, les noms cités révèlent que seule une partie de celle-ci est identifiée, en règle générale. Cette focale sur une partie de l'ESS s'explique en grande partie par les centres d'intérêt des économistes interrogés, mais traduit aussi la conception qu'ils se font chacun de ce qu'est l'ESS ou parfois, de ce qu'elle devrait être.

Anton Brender cite ainsi d'abord le Crédit coopératif, laissant de côté l'ensemble du champ associatif. De même, Dominique Plihon cite spontanément des organisations qui opèrent dans le champ financier, Crédit coopératif encore, mais aussi la Nef ou les Cigales. Gaël Giraud, en accord avec la définition de l'ESS qu'il a donné, donne comme première référence le groupe Archer, à Romans sur Isère, qui développe de multiples activités d'insertion associant les habitants du territoire. Jean Gadrey considère que « *le cœur de l'ESS est formé de petites associations locales, territoriales, qui produisent du lien social et de la solidarité de proximité* ». Une manière d'écarter certaines grandes structures qui ne méritent sans doute pas à ses yeux d'être considérées comme faisant partie de l'ESS, au vu de leur mode de fonctionnement et de leur gouvernance. Un point de vue partagé par Christian Chavagneux qui observe que, dans le domaine des institutions financières « *sous couvert d'ESS, on observe des comportements qui sont strictement identiques à ceux observés dans les banques à caractère capitaliste* ». Une réserve partagée par Pierre-Alain Muet et sans doute par Jean Pisani-Ferry qui, dans la courte réponse qu'il nous a faite, confie avoir l'impression que l'ESS rassemble « *des entreprises de structures et de finalités diverses, depuis des organisations à finalité sociale jusqu'à d'autres dont l'objectif n'a rien de très social ni de très solidaire, mais qui font usage de cette étiquette* » et d'ajouter « *peut-être est-ce une suspicion malvenue. C'est une perception en tout cas* ». Qu'en termes galants...

En fait, les organisations mises en avant par les économistes interrogés reflètent aussi la manière dont il perçoit le champ. Certains s'intéressent d'abord à la tradition d'auto-organisation, à l'« associationnisme », qu'on retrouve à l'origine des coopératives, des mutuelles et d'une partie des associations. François Fourquet cite ainsi en premier le groupe coopératif basque Mondragon. De même, un économiste sensibilisé aux enjeux de gouvernance comme Pierre-Yves Gomez met d'abord en avant des organisations comme la Macif ou la Mutuelle des Motards « *créée spontanément à partir d'un mouvement social* ». De même, Roger Guesnerie cite spontanément les mutuelles de santé et d'assurances, et « *la coopérative agricole de mon village* ». Philippe Askenazy pense d'abord à des Scop et cite en premier le groupe Chèque Déjeuner et... Alternatives Economiques. Anne-Sophie Novel identifie également uniquement des organisations coopératives et mutualistes.



L'autre tradition rassemblée dans l'ESS est issue de la charité privée, des organisations caritatives. Ces organisations rassemblent des personnes qui entendent non pas satisfaire leurs propres besoins, mais répondre aux besoins de leurs semblables. Cette tradition d'entraide, d'assistance aux autres, domine le champ associatif. Jezabel Couppey-Soubeyran identifie ainsi surtout cette dimension caritative (les Restos du cœur) et toutes « *les associations orientées vers l'entraide* ». Daniel Cohen cite également en premier les associations caritatives (Secours catholique, Emmaüs), même s'il cite aussitôt après les sociétés coopératives : « *un secteur qui produit des biens qui sont en concurrence avec le secteur marchand, mais sur la base d'un business model très différent, affirmé comme non-lucratif* ». Réponse voisine de Philippe Moati, qui cite d'abord le groupe SOS, qui opère dans le champ sanitaire et social et dont la notoriété est portée par la figure médiatique de Jean-Marc Borello, avant de parler des entreprises d'insertion et des Scop.

D'autres associent d'emblée les deux traditions, c'est le cas de Gilles Raveaud ou encore de Blanche Segrestin, qui cite « *Coopaname, SOS, les Scop* ». Quant à la dimension « *entrepreneuriat social* », voire « *social business* », elle est privilégiée par Michel Henochsberg qui cite « *le groupe SOS, Ashoka, la Grameen Bank* ». Enfin, Jean-Michel Servet privilégie les organisations qui relèvent du volet solidaire de l'ESS sans exclure les structures de l'économie sociale qui réfléchissent à leur finalité : « *le commerce équitable, les Amap, Terre de liens, Habitat et humanisme, les Cigales, Garrigue, la Nef, la Sidi, en font partie, avec l'idée qu'il n'y a pas d'un côté ce qui est tout blanc, et de l'autre ce qui serait tout noir* ».

En conclusion, observons que les associations qui forment les plus gros bataillons de l'emploi ESS sont rarement citées, notamment celles qui dépendent fortement de fonds publics et qui opèrent dans les secteurs de l'action sociale et de l'action sanitaire et sociale (hors associations caritatives à forte notoriété comme le Secours catholique ou les Restos du cœur). De même, les associations actives dans le domaine du sport, de la culture, de l'éducation, de la formation ou de l'éducation populaire n'ont pratiquement pas été citées, alors qu'elles contribuent fortement à la qualité de notre vie individuelle et collective. Une omission qui s'explique sans doute par l'étroite dépendance d'un grand nombre d'entre elles à l'égard des financements publics, ce qui conduit les économistes à les assimiler, *de facto*, au secteur public non marchand. Ainsi, quand les porte-paroles de l'ESS affirment qu'elle rassemble 10 % de la population active (en comptabilisant les emplois offerts par les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations), la majorité de ces 10 % sont proposés par des organisations qui ne sont pas identifiées comme faisant partie de l'ESS par la grande majorité des économistes rencontrés. Avec raison ? La question mérite d'être posée.

Inversement, la notoriété des Scop apparaît disproportionnée eu égard à leur poids dans l'emploi, puisque elles n'emploient que 42 500 salariés sur les 2.3 millions revendiqués par l'ESS. Sans doute portent-elles mieux que d'autres organisations, la promesse que certains de nos interlocuteurs souhaitent associer à l'ESS.



Enfin, afin d'objectiver autant que faire se peut notre démarché, nous avons évalué la connaissance spontanée qu'avaient nos interlocuteurs de quelques initiatives au cœur de la dynamique actuelle de l'économie sociale et solidaire.

La quasi-totalité des personnes interrogées, par voie d'entretien direct comme par courrier électronique ignoraient tout des *pôles territoriaux de coopération économique* (PTCE), dont le but est d'organiser la coopération entre acteurs de l'ESS, entreprises et collectivités dans le but de promouvoir un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire. Il est vrai que les économistes interrogés ne travaillent pas, là encore dans leur quasi-totalité, sur les questions de développement local et territorial.

En revanche, la grande majorité de nos interlocuteurs déclarent connaître les *outils financiers solidaires*. Il apparaît cependant qu'une large partie d'entre eux pense d'abord à la finance éthique plus qu'à la finance solidaire, en mode spontané. Après relance, les outils solidaires (micro-crédit, capital-risque solidaire, France active) sont assez bien connus et sont parfois rapprochés des expériences de monnaies complémentaires. Ces expériences bénéficient d'un jugement plutôt positif quoique nuancé de ceux qui les connaissent. Le jugement porté sur l'ISR est en revanche plus mitigé.

La notion d'*entrepreneuriat social* est, elle aussi, assez bien identifiée, du fait notamment de la médiatisation de certains de ses acteurs comme *Grameen Danone* cité par Gaël Giraud, ou le groupe SOS, fortement identifié à Jean-Marc Borello, cité par Michel Henochsberg.

Enfin, les *circuits courts* sont non seulement bien connus mais fortement identifiés aux Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), citées de nombreuses fois. Comme quoi l'aspiration à manger bon, juste et sain est fortement répandue dans notre pays, y compris chez les économistes !

3. Une contribution à la bonne marche et à la dynamique de notre société qui fait débat.

Les avis des économistes interrogés divergent sur ce point. Une large majorité d'entre eux considère cependant la contribution de l'ESS comme limitée. « *Son poids très faible fait qu'elle a plutôt une dimension de témoignage* » constate Dominique Plihon. De même, son apport est qualifié de *marginal* par André Orléan ou Christian Chavagneux. D'autres, comme Gilles Raveaud, s'interroge même sur la qualité des services rendus par certaines de ses organisations en comparaison d'entreprises privées classiques.

Certains, comme Daniel Cohen, voit dans l'essor de l'ESS une réponse à la nouvelle période qui s'ouvre aujourd'hui pour l'Etat-providence. Celui-ci s'est construit en se substituant pour partie aux organisations caritatives et découvre aujourd'hui « *qu'il ne peut pas tout et qu'il y a un espace qu'il faut occuper* ». Une réponse cohérente avec les acteurs qu'il



identifie spontanément (Secours catholique et Restos du cœur). Cette vision de l'ESS qui satisfait des besoins que ni le marché, ni l'Etat ne remplissent de manière satisfaisante est partagée par Philippe Moati qui constate qu' « *elle peut intervenir sur des chantiers délaissés à la fois par les entreprises ordinaires et les pouvoirs publics et, qu'elle participe, à ce titre, de la régulation du système économique et social* ».

Philippe Askenazy met cependant en garde tous ceux qui voient dans la crise de l'Etat-providence une opportunité de développement pour l'ESS : « *du fait même de la crise que l'on a aujourd'hui, la capacité de l'ESS à boucher les trous va être affaiblie parce que finalement, elle ne bouchait les trous, quand c'était nécessaire, qu'avec un apport public qui permettait de solvabiliser le bouchage de trou, en quelque sorte ! Cet apport public s'évanouit déjà et va continuer à s'évanouir. C'est vrai en France, c'est vrai partout. Il est naïf de croire que la crise et la croissance de la pauvreté qui l'accompagne, va donner plus de place aux organisations de l'ESS. Bien au contraire, je pense que cet appauvrissement touchera nécessairement aussi l'ESS. Car on va avoir à la fois plus de pauvres et moins de place pour l'ESS. C'est dans la prospérité qu'on se préoccupe de lutter contre les failles de la prospérité...* ».

Une vision proche, quoique plus positive est portée par Gaël Giraud qui considère que « *ces initiatives [de l'ESS] favorisent la recréation du lien social, notamment là où il a été détruit par d'autres logiques...* ». Discours voisin chez Jean Gadrey pour qui l'ESS « *concourt, au-delà de la solidarité nationale et organique, a priori prise en charge par l'Etat quoique de moins en moins, à la production de solidarités de proximité, de liens de proximité, autrement dit ce qui fait qu'une société peut se tenir ensemble, et pas seulement du fait de ceux qui la dirigent, mais du fait de la volonté de ceux qui sont en bas* ». Jézabel Couppey-Soubeyran, pour sa part, observe que « *les activités concrètes de ce secteur résident plutôt dans la réparation de certains problèmes manifestes de notre société, qui ont trait à l'exclusion, aux inégalités* », ce qui ne l'empêche pas de porter des « *valeurs d'avenir* », « *une meilleure coopération entre les acteurs qui prennent davantage en compte l'intérêt collectif, car l'intérêt collectif n'émerge pas comme cela spontanément quand chacun recherche uniquement son intérêt personnel* ». Florence Jany-Catrice va plus loin. Après avoir rappelé que l'ESS, dans sa diversité, emploie tout de même 10 % de la population active, elle insiste sur sa contribution à la co-construction de certaines politiques publiques, sur les territoires, mais aussi au niveau national : « *les têtes de réseau de l'ESS jouent un rôle très net dans la co-construction de nombreuses politiques publiques et notamment les politiques sociales* ». Elle souligne en outre une dimension rarement vue par nos interlocuteurs, celle du renforcement du pouvoir d'agir des personnes que peut porter l'ESS : « *l'ESS peut aussi être un acteur de l'économie de la proximité (proximité de sens et proximité spatiale), de l'économie relationnelle, qui permet de renouer avec le sens de l'action...* ».

Cette vision demeure cependant minoritaire dans notre échantillon. L'ESS est d'abord évaluée par les services qu'elle rend. Les économistes interrogés, en règle générale,



peinent à concevoir l'apport de l'ESS en tant que forme mobilisée de la société civile. Ce qui les conduit à passer à côté du rôle essentiel joué par le tissu associatif dans la vie démocratique. Arnaud Lechevalier rappelle cependant, après avoir considéré que « *son apport à la dynamique de la société est difficilement quantifiable* », « *que serait une société sans associations ?* ».

Anton Brender est bien représentatif de cette attitude très « macro », il l'assume d'ailleurs pleinement et juge sévèrement la prétention de l'ESS à incarner une force de changement social eu égard aux grands défis auxquels la société française est confrontée : rénover le système éducatif, rendre plus performant le système de santé, améliorer l'accès de tous au logement, etc. « *nous avons bien un problème de solidarité* » dit-il, « *mais il faut le poser dans un cadre différent de celui de l'économie sociale et solidaire. Elle remplit une fonction positive (...) mais qui est très loin de ce dont on aurait besoin au niveau macro-social* ».

Pour autant, le même Anton Brender ne ferme pas la porte : « *la question posée est de savoir comment faire fonctionner des organisations sociales de manière efficace eu égard aux buts qu'elles sont censées servir. L'Etat peut les financer, mais la question est aussi de savoir dans quel cadre et de quelle façon elles développent leurs activités. Prenons par exemple, l'autonomie des universités. Ça pourrait relever de l'ESS (...), les hôpitaux pourraient tout à fait relever aussi de l'ESS. (...) Peut-être qu'une des seules façons de redonner de la visibilité à l'ESS, c'est de s'en inspirer pour transformer les modes de fonctionnement des infrastructures sociales mises en place il y a cinquante ans, soixante ans, pour les rendre plus efficaces (...) peut-être L'ESS a un rôle à jouer du fait de la capacité de mobilisation qu'elle a...* ».

Mais du rêve à la réalité, il y a un sérieux pas à franchir. Philippe Askenazy porte un jugement à la fois argumenté et très réservé sur la contribution actuelle de l'ESS à la bonne marche et à la dynamique de notre société. Son apport ? « *Pour l'instant, pas grand-chose. C'est un élément de cette bonne marche, notamment dans les services aux personnes, à travers toutes ces associations. Mais le rôle croissant de ces organisations (...) est plutôt lié à un effet de demande qu'à un effet d'offre. C'est la montée des besoins qui entretient l'expansion de ce sous-secteur de l'ESS et je ne pense pas que ce soit l'aspect social et solidaire qui soit le moteur de cette expansion. (...) Finalement, les organisations porteuses de changement sont peu nombreuses et ne sont certainement pas un moteur d'une transformation quelconque au jour d'aujourd'hui* ».

Inversement, Pierre-Yves Gomez a une vision plus positive. Il constate que l'ESS « *constitue une part importante de la fabrique de l'économie et de la protection sociale* » mais joue aussi un rôle majeur, sur le terrain des principes, car « *c'est une façon de faire marcher l'économie de manière différente de la société de capitaux...* ». De même François Fourquet rappelle – pensant aux sociétés coopératives - que « *l'ESS couvre concrètement la forme basale de l'activité humaine collective : la coopération entre égaux, entre membres* ».



associés qui se connaissent. Ce qui fait sa qualité est aussi ce qui explique son faible poids quantitatif. L'existence d'un réseau coopératif est toujours un signe de vitalité du tissu économique, un peu comme des espaces de liberté dans un tissu politique autoritaire». Blanche Segrestin développe une idée voisine : « L'ESS permet de dépasser un clivage entre secteur non lucratif et non marchand d'un côté et secteur lucratif (...). Par ailleurs, l'ESS a historiquement permis de ne pas fermer la conceptualisation de l'entreprise : les SCOP (et autres formes d'organisations telles que les mutuelles, etc.) ont permis de montrer que d'autres schémas étaient viables, de contredire les thèses selon lesquelles l'efficacité était liée à l'exclusivité du contrôle par les actionnaires, etc. Globalement, on peut penser que les entreprises de l'ESS ont maintenu une diversité institutionnelle et une ouverture clé ». En quelque sorte, une petite graine qui n'attendrait que de germer quand le moment est venu... Concluons avec Jean-Michel Servet qui, bien qu'ardent promoteur de l'économie solidaire, considère que la véritable ESS « se définit à la fois par ce qu'elle fait et la façon dont elle le fait, sachant que l'articulation des deux est essentielle. Il ne suffit pas d'être en coopérative ou en association dite sans but lucratif pour être vertueux, si votre activité détruit les nappes phréatiques pour ne prendre qu'un exemple ». Un message destiné aux coopératives bretonnes ?

4. Une fonction de réparation sociale qui ne s'oppose pas nécessairement à son rôle de transformation sociale.

Si la contribution de l'ESS à la bonne marche de notre société fait débat, un consensus plus fort se dégage, paradoxalement, chez les économistes interrogés, sur son potentiel de transformation sociale. Comme si les réalités de l'ESS étaient relativement décevantes alors que la promesse qu'elle porte fait envie. Cela dit, sur cette question aussi, chacun voit midi à sa porte. Certains s'intéressent surtout au mode de fonctionnement et de gouvernance prêté aux entreprises de l'ESS, d'autres à la vision de l'économie plus coopérative, plus liée aux territoires, plus au service des personnes qu'elle peut représenter.

Philippe Askenazy, dont nous venons de voir qu'il était plutôt réservé sur l'apport de l'ESS à la bonne marche de notre société fait le lien entre ces deux dimensions et observe que « nous sommes confrontés aujourd'hui à une crise morale du capitalisme. Cette question n'a absolument pas été traitée par les gouvernements. Cela ouvre une place pour qui peut porter une alternative à la logique du marché classique, pour qui porte un message de solidarité, de moindre voracité, au sein de l'entreprise d'une part mais aussi au-delà, vis à vis de l'utilisateur, du client. Ce message peut être porté par les acteurs, au sens très large, de l'ESS. D'autant que ces structures ne sont ni moins efficaces, ni plus efficaces que celles dont le seul objectif est l'augmentation des profits et la rémunération des actionnaires». Même réponse de la part de Michel Henochsberg : « dans son positionnement complémentaire, en allant là où ne se risquent guère les entreprises traditionnelles, l'ESS "rend service" au système et à ses défaillances (micro-crédit, réinsertion sociale, tout ce qui concerne la



pauvreté et la proximité, etc.). Mais en même temps elle est porteuse d'une exemplarité dangereuse pour le capitalisme en montrant clairement que l'on peut développer la coopération au travail et poursuivre des objectifs sociaux et solidaires, tout en respectant l'équilibre financier, voire profitable, des entités de l'ESS ». Dominique Plihon aimerait, lui, que cela soit vrai, mais sa formulation laisse une large place au doute : « J'aimerais pouvoir dire, et je le dirai, même si ce n'est pas autant qu'on pourrait l'espérer, que cela pourrait être un facteur de transformation sociale extrêmement important du fait des formes d'organisation qui sont mises en œuvre, des valeurs qui sont portées... »

Christian Chavagneux se révèle finalement plus positif : « *tout ce qui fait évoluer les relations de travail dans l'entreprise est essentiel. Si toutes les sociétés étaient plus démocratiques, même si la démocratie de l'ESS est loin d'être idéale, si on avait plus de coopération, une meilleure information, plus de reconnaissance du travail fourni, cela changerait beaucoup de choses, et on n'est loin de ce résultat dans la plupart des entreprises ».*

Daniel Cohen, pour sa part, demeure surtout sensible à l'objet social de ces organisations, même s'il ne ferme pas la porte à la dimension « modèle alternatif » de certaines entreprises de l'ESS : « *[l'ESS], à mon sens, doit se définir principalement par son objet social, comme on vient de le faire jusqu'à présent. Mais cela ne l'empêche pas de servir aussi de rôle de pionnier pour les autres secteurs. C'est-à-dire, à travers des modes de gouvernance plus coopératifs, qui suivent une autre logique que la logique actionnariale. C'est aussi une façon de démontrer, le cas échéant - on ne peut certainement pas en faire un but -, qu'une meilleure efficacité est possible quand on sort de la logique stricte de la rentabilité actionnariale qui se révèle et souvent destructrice de valeur, ne serait-ce que parce que la valeur créée est plus forte quand les salariés adhèrent au projet de l'organisation qui les emploie. Donc, oui, il y a là une fonction pionnière qui va au-delà de l'objet de ces organisations ».* Et de conclure qu'objet social et mode de gouvernance ne sont pas sans rapport : « *L'objet social commande une certaine façon de le faire. Je n'imagine pas les restos du cœur gérés avec du bonus, un pourcentage sur le nombre de repas servis ! ».*

A l'inverse, François Fourquet, pour qui l'ESS s'incarne plus dans les coopératives que dans les associations caritatives, s'intéresse d'abord aux enjeux de gouvernance : « *La spécificité de l'ESS, ce n'est pas l'objet social - Mondragon fabrique des machines à laver -, c'est la coopération à petite échelle, même si la coopérative peut grandir ».*

Pierre-Yves Gomez resitue ce débat dans une perspective historique : « *l'ESS se pense comme un acteur de la transformation sociale, mais en pratique, c'est essentiellement un acteur de la réparation. L'économie sociale s'est pensée historiquement comme un facteur de transformation sociale quand on considère l'histoire du mutualisme ou du mouvement coopératif, par exemple. Il s'agissait d'une économie explicitement alternative et politiquement engagée. Aujourd'hui, au-delà de ce qu'on peut penser de tout ce qui tourne*



autour de l'entrepreneuriat social, il y a encore une volonté de transformation sociale. Mais je crains que l'économie « normale » ait réduit l'économie sociale à un rôle de réparation sociale, elle l'a confinée dans ses propres marges. Et du coup, l'ESS a du mal à se penser ». Celan'empêche pas Pierre-Yves Gomez de constater que « les principes qui fondent l'économie sociale sont extrêmement importants pour penser l'après-crise ». Florence Jany-Catrice explique que l'ESS est toujours en tension entre deux visions. La première la voit comme « une sorte de tiers secteur finalement défini en creux [qui] accompagnerait un Etat social qui serait devenu défaillant en se substituant parfois maladroitement à lui, [et qui] répondrait aux échecs du marché dans la prestation d'un certain nombre de services individuels ». Mais on peut aussi avoir une autre vision poursuit Florence Jany-Catrice : « telle qu'elle est portée par les travaux de Jean-Louis Laville, qui met en évidence le vrai terreau associationniste qu'elle représente, une économie solidaire qui traduit la résistance à l'utopie d'une société de marché et porte un vrai projet politique, alternatif, à construire tous les jours ». Jean-Michel Servet partage le même avis et souligne : « qu'on n'a pas là une économie « pour les pauvres », mais une économie incluante, c'est-à-dire pour tous. Je n'oppose donc pas la dimension réparatrice et transformatrice de l'ESS, car l'une ne va pas sans l'autre à mes yeux », et de poursuivre : « la réparation est un bénéfice collatéral d'un mouvement de transformation qui bénéficie à tous ».

François Fourquet est moins enthousiaste : « les entreprises de l'ESS ne font pas le poids dans les décisions qui orientent la vie collective mondiale, ni dans le déclenchement des crises économiques ou financières, ni dans la manière d'en sortir ». Mais il nuance son propos en ajoutant : « cependant, on peut imaginer que les coopératives puissent jouer un rôle non négligeable dans la mise au point de processus de production écologiquement durables. La mise au point de procédés innovants est toujours un événement singulier qui a lieu à petite échelle, voire à une échelle micro comme l'invention de la machine à vapeur au XVIIIe siècle, ou l'invention du Macintosh au XXe siècle. (...) La petite entreprise ou la petite coopérative peut jouer un rôle décisif dans la production d'un grand événement. Mais la naissance d'une coopérative est toujours le fruit d'un événement singulier, non reproductible à volonté ». Au-delà, François Fourquet livre une réflexion de fond sur la transformation sociale telle qu'elle peut être rêvée par certains au sein du monde de l'ESS : « la question de la "transformation sociale" laisse entendre que le modèle coopératif pourrait ou devrait se généraliser au point d'envahir, d'infiltrer ou de contaminer toute la société, c'est-à-dire la société mondiale que nous commençons à former depuis plus d'une centaine d'années. Derrière cet idéal historique se cache un idéal plus profond encore: une société mondiale sans pouvoir. C'était déjà le rêve de Marx d'une société composée de producteurs associés. Réussir localement des expériences de coopération est déjà considérable. Pourquoi vouloir prophétiser un nouveau mode de production ? On sait par l'expérience historique que nier le conflit inhérent au rapport de pouvoir, refuser de le reconnaître et de l'institutionnaliser par la démocratie, peut conduire à un régime totalitaire qui combine pouvoir absolu et religion, fût-elle une religion laïque égalitariste et généreuse comme le communisme ». Dit autrement, un peu d'ESS contribue à faire vivre la démocratie, mais le fantasme du tout ESS, qui nierait la question du pouvoir, pourrait bien



être un mauvais *remake* du communisme. Mais que François Fourquet se rassure : nous n'en sommes pas là ! Il n'empêche, la prétention de l'ESS à servir de modèle de gouvernance démocratique mérite d'être débattue. Pierre-Yves Gomez constate ainsi qu' « *au-delà des principes, dans les associations, il y a beaucoup de violence sociale, parce que les pouvoirs ne sont pas bien définis. Ce sont aussi des espaces d'appropriation de pouvoir assez éloigné de l'image qu'on peut se faire de l'économie sociale. C'est donc cela aussi, l'ESS* ».

5. Comment expliquer l'inintérêt relatif des économistes pour l'économie sociale et solidaire ?

Selon nombre de nos interlocuteurs, l'inintérêt relatif des économistes pour l'ESS tient au paradigme qui fonde la conception de la science économique qui domine aujourd'hui dans le monde académique. Le raisonnement trouve cependant sa limite dans le fait que nombre d'économistes qui se pensent comme hétérodoxes ne manifestent pas non plus un vif intérêt pour l'ESS.

La théorie orthodoxe, ou *mainstream*, est ainsi accusée d'être incapable de penser les principes mêmes qui fondent l'ESS. Philippe Askenazy explique ainsi que « *l'économie dominante regarde plutôt la rencontre d'acteurs avec des objectifs qui sont en partie antithétiques (...), la coopération est d'une certaine manière une forme de non-objet théorique* ». Plus généralement poursuit-il : « *on trouve en fait peu de travaux sur un secteur en particulier. Et encore moins sur l'ESS. La science économique s'intéresse soit aux acteurs individuels, soit à la macro-économie (...). De fait, quand la science économique s'intéresse à un secteur particulier, c'est généralement avec l'objectif de le généraliser, de le systématiser, avec l'idée qu'il n'est qu'un modèle qui pourrait s'appliquer à tous les secteurs* ». Même son de cloche chez Jérôme Blanc qui constate que « *l'accent mis sur l'individu considéré comme rationnel (...), ne cadre pas tout à fait avec les attendus de l'ESS qui seraient de ne pas rechercher le profit maximum* ». « *Pas besoin d'avoir le sens de la solidarité pour entrer en contrat avec d'autres agents économiques...* » ironise de son côté Anton Brender qui poursuit : « *toute la théorie néo-classique nous dit effectivement qu'on doit faire des contrats en permanence pour tout... L'entreprise, dans cette théorie, est au mieux un remède au fait qu'on ne renégocie pas tout sur le marché en permanence* ».

Et si la difficulté à comprendre l'ESS n'était pas le reflet de l'incapacité de la théorie standard à penser tout bonnement l'entreprise ? C'est en tout cas l'analyse de Pierre-Yves Gomez : « *l'économie dominante exclut le social, au sens où l'entend la sociologie, par construction. Elle construit une pseudo-économie qui se réduit à une toute petite partie de l'économie, celle qui a trait aux jeux concurrentiels entre des acteurs antagoniques qui veulent jouer le même jeu. Et si elle peut parler de coopération, celle-ci est encore vue comme le résultat d'un rapport de forces favorable. Par exception, on coopère ! Alors que la coopération est au cœur de toute activité économique. Au final, on élabore des thèses sur la*



confiance comme résultat de la théorie des jeux ». Jezabel Couppey-Soubeyran admet que l'ESS « suppose un comportement des acteurs assez éloigné du comportement standard comme les économistes se le représentent ». Mais elle nuance aussitôt : « il ne faut pas prendre les économistes pour des imbéciles (...) même si l'on reste dans un champ relativement mainstream orthodoxe, l'altruisme est un type de comportement dont on a conscience aujourd'hui qu'il a été sous-estimé. C'est ce qui ressort notamment des études d'économie expérimentale... » Cela reste néanmoins un objet difficile à appréhender pour les économistes poursuit-elle « parce que cela touche au qualitatif et les économistes sont beaucoup plus à l'aise avec ce qui peut se quantifier facilement. Toute cette dimension qualitative du mieux-être, de la coopération entre individus, d'une recherche d'utilité sociale, tout cela met sans doute assez mal à l'aise les économistes et les obligent à sortir des catégories standard ».

Daniel Cohen récuse l'idée que l'inintérêt des économistes pour l'ESS serait lié à leur enfermement dans les paradigmes de la théorie économique dominante : « si c'était le cas, ceux qui sont critiques à l'égard du fonctionnement de l'économie devrait s'y intéresser ». On peut discuter le raisonnement : car les uns et les autres peuvent s'en désintéresser, mais pour des raisons différentes ! De fait, les économistes hétérodoxes que nous avons rencontrés, pour la plupart d'entre eux, ne s'y intéressent guère. Jean-Michel Server ironise d'ailleurs sur l'attitude à l'égard de l'ESS des économistes qui se veulent les plus radicaux : « une partie de ces gens-là sont issus d'un certain marxisme, qui structure leur pensée autour de l'opposition Etat-marché. S'intéresser à l'ESS, c'est presque collaborer au système ». Jean Gadrey propose une explication plus nuancée : « il est tout à fait évident que la tradition néo-classique n'a pas la capacité à penser la coopération », mais poursuit-il « les économistes hétérodoxes (...) ont une approche souvent fondée sur des analyses extrêmement industrialistes. Le fordisme, notamment, est très industrialiste et s'intéresse peu à l'économie des services, à l'exception notable d'Alain Lipietz et de Pascal Petit (...) Au final, seule une petite minorité d'économistes imprégnés d'une culture sociologique et historique qu'on appelle parfois socio-économistes se trouvent aujourd'hui vraiment intéressés par cette autre économie qui diffère de l'économie publique comme de celle qui fonctionne selon les modalités standards ». Plus au fond, poursuit-il, il y a des raisons institutionnelles profondes au faible nombre de travaux consacrés à l'ESS. Le comprendre suppose de faire : « un peu d'histoire de la constitution de la profession des économistes et de ses valeurs. De ses centres d'intérêt et aussi de ce qui permet de faire carrière, tout bêtement. Car il y a des sujets qui sont porteurs et d'autres qui ne le sont pas, compte tenu de l'organisation professionnelle de la discipline ». Et Jean Gadrey de constater que « les économistes n'envisagent la notion de solidarité que comme solidarité nationale, comme protection sociale, y compris les hétérodoxes ». De fait, les réponses apportées à notre enquête tendent plutôt à lui donner raison. « Les solidarités de proximité, le lien social, la production diffuse d'utilité sociale et écologique, les territoires, les circuits courts, tout cela n'a pas d'intérêt » poursuit Jean Gadrey qui constate que les économistes ne sont « ni des géographes, ni des écologistes. La profession est dominée par des gens qui ne permettront que très rarement à des personnes s'intéressant à l'ESS, fussent-ils talentueux, de faire



carrière. Ou alors il faudrait qu'ils analysent l'ESS avec les concepts, les méthodes et les cadres théoriques de l'économie dominante. Ce que certains tentent de faire, en montrant que le don contre don est au fond un cycle de maximisation de l'utilité individuelle. Mais c'est une impasse, de mon point de vue ». Au final, la quasi-totalité des économistes peinent à s'intéresser à l'ESS, soit parce qu'ils sont enfermés dans la vision réductrice de la réalité de la théorie dominante, soit que leur hétérodoxie les a conduit à privilégier d'autres champs d'études ou à se concentrer sur une critique du système dominant, parfois réduit à son modèle idéal. Jérôme Blanc, constate ainsi que « chez les macro-économistes, l'orientation est souvent différente [du cadre orthodoxe], parce que la comptabilité nationale plonge plutôt ses racines dans un cadre keynésien, mais ce cadre-là ne reconnaît pas non plus ce type d'objet » tout en nuanciant « les économistes qui travaillent en tenant compte des institutions (...) devraient être tout à fait capables de se saisir de ce type d'objet ».

Reste que la crise ouvre un espace à la réflexion sur toute forme alternative au modèle dominant. Parfois de manière résiduelle : « on parle des scop comme une solution de dernière chance pour reprendre des entreprises en difficulté, ou des associations pour venir combler les trous du filet social » constate Christian Chavagneux. Jezabel Couppey-Soubeyran est moins négative : « le cadre conceptuel des économistes évolue aussi, en raison des crises, des chocs, qui les obligent à penser autrement. »

A cela s'ajoute une difficulté relevée par Philippe Askenazy qui limite la capacité des universitaires à travailler sur le sujet : « jusqu'à récemment, l'outil statistique ne nous permettait pas de distinguer le comportement des entreprises qui peuvent être considérées comme relevant de l'ESS par rapport aux entreprises standards ». Même constat de la part d'Hélène Périer. Mais l'outil statistique est-il vraiment coupable ? Au-delà de sa contribution à l'emploi, revendiquée, l'ESS s'auto justifie par la promesse qu'elle porte plus que par ses résultats. De quoi contribuer à expliquer également l'intérêt limité que lui porte les économistes, hormis ceux qui veulent croire en sa promesse. D'où l'intérêt de réfléchir à d'autres outils d'évaluation, au-delà des indicateurs économiques standards (le Pib notamment), afin d'évaluer sa contribution au bien-être individuel et collectif.

Enfin, le dernier motif qui puisse expliquer l'inintérêt relatif des économistes interrogés est la grande hétérogénéité du champ. « Le champ ESS rassemble des organisations qui occupent des places extrêmement variées dans le champ économique », constate Jérôme Blanc, qui poursuit : « cette hétérogénéité fait qu'on a énormément de mal à faire comprendre le champ ESS à des étudiants étrangers. La notion de tiers secteur réduite aux associations et fondations globalement non marchandes est beaucoup plus simple à comprendre. ». On referme ici la boucle ouverte en début de cette note de synthèse : le champ ESS est difficile à appréhender comme il est difficile à définir. A preuve, la définition qu'en donne Jean-Louis Laville dans sa réponse : « il veut créer une synergie entre ces deux approches [celle de l'économie sociale, d'abord définie par ses statuts, et celle de l'économie solidaire, définie par le sens donné aux démarches qu'elle entreprend] en les considérant



comme complémentaire ». On mesure ici combien l'ESS, pour certains de ses promoteurs, est un processus en devenir autant qu'une réalité concrète.

Car l'ESS réellement existante rassemble aussi bien la société financière de la NEF et le groupe Crédit Agricole, les filières de commerce équitable et les Centres Leclerc, les AMAP et les groupes coopératifs Sodiaal ou Limagrain, la Cimade ou la FNARS et l'ordre souverain de Malte... Autant de structures qui sont loin de porter un projet de société commun ou de partager les mêmes valeurs. Emanation des initiatives de la société civile, l'ESS en reflète également sa diversité. Dans ce cadre, on peut aspirer à rendre l'économie plus juste, plus démocratique, plus soutenable et avoir du mal à voir dans l'ESS telle qu'elle est une force cohérente qui pousse dans la direction souhaitée. Mais on peut aussi considérer que se reconnaissent dans l'ESS de nombreuses organisations et de multiples démarches qui s'efforcent, en actes, de construire des solutions permettant de répondre de manière soutenable aux besoins des populations, là où elles vivent, et qui sont gouvernées sur un mode démocratique, et avec d'autres objectifs que la maximisation du profit. Dit autrement, l'ESS peut-être parfois une partie du problème, mais elle est aussi, une partie de la solution, ce qui justifie qu'on s'y intéresse, dans les deux cas.

Au-delà de l'aspiration légitime de la frange la plus innovante de l'ESS à voir ses initiatives mieux connues et reconnues, il ressort de cette enquête que l'ESS mérite sans doute plus d'intérêt de la part des économistes, au-delà de la minorité d'entre eux qui en ont fait leur objet d'étude. Un sentiment finalement assez partagé, puisqu'à échanger avec nos interlocuteurs, nous avons plutôt eu le sentiment d'éveiller leur intérêt plutôt que de les confirmer dans leur - relative - indifférence à l'égard du domaine. Pour autant, le monde de l'ESS doit aussi, c'est un des enseignements de cette enquête, réfléchir aux raisons propres à l'ESS qui expliquent le peu d'intérêt qu'elle suscite chez les économistes, au-delà du groupe encore relativement limité des spécialistes du domaine et de ceux qui pratiquent en son sein la recherche-action.



Annexes

Guide d'entretien direct de l'enquête « Les économistes interpellent l'économie sociale et solidaire »

Bonjour,

Cette enquête, réalisée à la demande du Labo-ESS, *think tank* présidé par Claude Alphandéry, et avec le soutien de la Caisse des dépôts, a pour objet d'évaluer la connaissance et l'intérêt porté par les économistes à l'ESS. Elle se conclura par un séminaire de travail le **lundi 28 janvier 2013 de 14h à 18h** à la Caisse des dépôts, associant économistes et animateurs du Labo-Ess.

-
1. Pouvez-vous définir ce qu'est l'ESS pour l'économiste que vous êtes ?
 2. Pouvez-vous me citer des organisations qui vous semblent représentatives de l'ESS telle que vous l'avez définie ?
 3. Que pouvez-vous dire, en quelques lignes, de son apport à la bonne marche et à la dynamique de l'économie et de la société ?
 4. Plus précisément, l'apport de l'ESS tient-il principalement à la fonction de réparation sociale jouée par certaines de ses organisations ou plutôt au potentiel de transformation sociale qu'elle porte, que ce soit par les modes de gouvernance spécifiques qu'elle revendique, par le mode de relations entre acteurs économiques qu'elle promeut ou encore par l'objet social spécifique de ses organisations ?
 5. Dans cette perspective, avez-vous déjà entendu parler, étudié ou approché des initiatives suivantes portées par les structures de l'ESS :
 - les pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE) qui se veulent complémentaires aux pôles de compétitivité,
 - les outils financiers solidaires qui se veulent complémentaires de la finance classique,
 - l'entrepreneuriat social,
 - la promotion des circuits courts.
 6. Plus au fond, l'intérêt limité porté par les économistes à l'ESS ne s'explique-t-il pas par la manière dont ils se saisissent de l'économie ? Plus précisément, la science économique ne s'intéresse-t-elle pas surtout aux mécanismes marchands et à leurs « imperfections », ce qui la conduit à considérer comme

secondaire les questions liées au fonctionnement des organisations, à leur mode de gouvernance, aux formes de coopération, et à refuser tout débat sur l'utilité sociale des activités des entreprises dès lors que celles-ci trouvent leur place sur le marché ?

7. Dit autrement, l'ESS, notamment quand elle met en œuvre des logiques de coopération et de solidarité de temps long, n'est elle pas difficilement compréhensible à l'aune de la conception de l'intérêt individuel portée par l'économie standard ? En résumé, l'économie standard peut-elle penser d'autres manières de produire, d'échanger et de consommer ?
8. Au-delà, les économistes qui interviennent dans le débat social ne sont-ils pas d'abord des macro-économistes, qui réduisent le jeu économique aux interactions entre un nombre d'acteurs limités (Etat, secteur marchand, secteur financier, etc.) dans lequel l'ESS n'a pas sa place ? Une vision de l'économie qui s'attache aux territoires, à la qualité des liens sociaux dans et hors l'entreprise, a-t-elle sa place dans cette vision ?
9. L'intérêt limité porté à l'ESS par les économistes ne peut-il pas aussi s'expliquer par des raisons propres à l'ESS ? Et notamment à son hétérogénéité, les insuffisances de sa gouvernance, sa faible différenciation des sociétés de capitaux ou à l'inverse, sa trop grande dépendance à l'égard du secteur public ? Dit autrement, n'y aurait-il pas des raisons intrinsèques à l'ESS qui limite la pertinence de la notion pour qui veut expliquer le fonctionnement de l'économie et son évolution ?



Questionnaire envoyé par Courrier électronique : les économistes et l'Économie sociale et solidaire

Bonjour,

Je réalise actuellement une enquête pour le compte du Labo-ESS, *think tank* présidé par Claude Alphanéry, avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations. Cette enquête a pour objet d'analyser la connaissance et l'intérêt porté à l'économie sociale et solidaire par les économistes. Elle se conclura par un séminaire de travail le **lundi 28 janvier 2013 de 14h à 18h** à la Caisse des dépôts, associant économistes et animateurs du Labo-Ess. Que vous puissiez ou non vous libérer à cette occasion, je vous serai très reconnaissant de bien vouloir répondre par retour de mail aux questions suivantes, indépendamment de la connaissance que vous avez ou non du sujet.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration,

Bien cordialement,

Philippe Frémeaux

Editorialiste

Alternatives Economiques Scop-SA

28 rue du Sentier 75002 Paris

01 44 88 28 95 - 06 80 13 15 15



Pouvez-vous définir en cinq lignes maximum ce qu'est l'économie sociale et solidaire (ESS) ?

1. Pouvez-vous me citer des organisations qui vous semblent représentatives de l'ESS telle que vous l'avez définie ?
2. Que pouvez-vous dire, en quelques lignes, de son apport à la bonne marche et à la dynamique de l'économie et de la société ?
3. Avez-vous déjà entendu parler, étudié ou approché les initiatives suivantes portées par les structures de l'ESS et si oui, pouvez-vous porter un jugement sur leur intérêt :
 - les pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE) qui se veulent complémentaires aux pôles de compétitivité,
 - les outils financiers solidaires qui se veulent complémentaires de la finance classique,
 - l'entrepreneuriat social,
 - la promotion des circuits courts.

4. Plus au fond, comment expliquer l'intérêt limité porté par les économistes à l'ESS ? Est-ce en lien avec la manière dont ils se saisissent de l'économie ?
5. Dit autrement, au-delà du rôle de réparation sociale joué par certaines organisations de l'ESS, les économistes sont-ils intéressés à étudier le potentiel de transformation sociale que porte l'ESS, que ce soit à travers les modes de gouvernance spécifiques qu'elle revendique, le mode de relations entre acteurs économiques qu'elle promeut ou l'objet social spécifique de ses organisations ?

L'intérêt limité porté à l'ESS par les économistes ne peut-il pas aussi s'expliquer par des raisons propres à l'ESS et notamment à son hétérogénéité, aux insuffisances de sa gouvernance, à sa faible différenciation des sociétés de capitaux ou à l'inverse, à sa trop forte imbrication dans le secteur public ? Dit autrement, n'y aurait-il pas des raisons intrinsèques à l'ESS qui limite la pertinence de cet objet ?





Pour tout renseignement sur cette publication ou pour plus d'informations, contactez :

Le Labo de l'ESS - 195 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris – Tél. : (01) 58 50 74 60
Site internet : www.lelabo-ess.org – courriel : contact@lelabo-ess.org
Association loi 1901 – Siret 524 585 569 00022

